

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 61/15/SPCG autorisant le le Chef du Territoire de la C.F.S. à faire appel du jugement rendu le 6 février 1961 par le Tribunal du Travail opposant Mme Sauvageot contre le Territoire

n° 61/15/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 février 1961

Numéro JO
n° 2 du 28/02/1961

Date du numéro
28 février 1961

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

, Le Chef du Territoire dela Côte Française des Somalis est autorise à faire appel du jugement rendu le 6 février 1961 par le Tribunal de Travail dans l'affaire opposant Mme Sauvageot contre le Territoire. Art. 2. — La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Le Chef du Territoire,Président du Conseil de Gouvernement,J. COMPAIN.Par le Chef du Territoire, Président du Conseil de GouvernementLe Vice-Présidentdu Conseil de Gouvernement,ALI ÀREF BOURHAN.